

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1468 du Jeudi 5 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



EXAMEN DES FEUILLES DE ROUTE
2026- 2028 DE PLUSIEURS
SECTEURS EXAMINÉS

P. 3

ALGER 16
RAMADAN
Les Soirées

IFTAR
18H46

IMSAK
05H47

Ramadanijala en page 11

Horaires de l'iftar
et l'imsak à Alger
et ses environs

ENTRETIEN DU JOUR

CULTURE

**ABDOU DRIASSA, CHANTEUR,
AUTEUR-COMPOSITEUR,
À ALGER 16 :**

**« JE VEUX REVISITER
LE RÉPERTOIRE
DE MON PÈRE AVEC
UNE TOUCHE
MODERNE »**

RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM



P. 9

CONTRÔLE COMMERCIAL AU RAMADAN

**PLUS DE 77 000
INTERVENTIONS DURANT
LES DIX PREMIERS JOURS**

P. 6



SECTEUR MINIER EN ALGÉRIE

UN CATALYSEUR CLÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

• Des spécialistes et chercheurs ont mis en évidence l'importance stratégique du domaine minier pour le progrès économique national, soulignant son importance dans le renforcement de la souveraineté du pays et l'élargissement de son économie.

P. 5



savez-vous

AFFAIRES RELIGIEUSES

ZAKAT EL-FITR FIXÉE À 170 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fixé Zakat El-Fitr à 170 DA, invitant les imams à procéder à sa collecte à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadan, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Ainsi, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs invite à s'acquitter de Zakat El-Fitr, fixée à 170 DA, soit un Saâ (une mesure de 2 kg) de la nourriture de base des Algériens, a précisé le communiqué.

Dans ce cadre, il a chargé les imams de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la Zakat au niveau des mosquées, à travers l'ensemble du territoire national, à "la

collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadan, en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant l'Aïd El-Fitr", a ajouté la même source.

"Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, homme ou femme, jeune ou vieux, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière. Il doit s'en acquitter pour lui-même et pour les personnes à sa charge", a rappelé le ministère, ajoutant qu'"il est préférable de faire don de la Zakat en espèces car c'est la formule la mieux indiquée pour les pauvres".



ZERROUKI PARTICIPE AU CONGRÈS MONDIAL DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE À BARCELONE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a participé, à Barcelone (Espagne), au Congrès mondial de la téléphonie mobile, le plus grand événement international dédié à l'industrie des télécommunications et des technologies numériques, a indiqué mardi dernier un communiqué du ministère. La participation de la délégation algérienne, comptant des représentants d'entreprises nationales opérant dans le secteur des télécommunications et de start-up spécialisées dans les applications de messagerie, s'inscrit dans le cadre de "l'engagement de l'Etat à renforcer sa présence dans l'espace technologique et numérique international et à développer des partenariats stratégiques à même de soutenir les transformations et les développements technologiques et



d'élargir les opportunités d'investissement et d'innovation dans le secteur des télécommunications", précise le texte. A cette occasion, M. Zerrouki a participé à la réunion ministérielle consacrée au thème "Défis des spectres de fréquences et

renouvellement des licences pour un investissement durable", où il a indiqué que "la politique du spectre représente une décision souveraine, économique et stratégique", soulignant que "l'objectif de la tarification du spectre ne devrait pas se limiter à la maximisation des recettes des enchères, mais viser essentiellement le renforcement de la communication numérique et la stimulation de la croissance économique". Le ministre a expliqué que "les taxes élevées sur le spectre sont susceptibles de retarder les investissements dans les infrastructures numériques, notamment en ce qui concerne le déploiement des réseaux 5G et 6G", plaidant pour des "approches équilibrées à même d'encourager les investissements à long terme dans le secteur".

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ ÉLABORATION D'UN GUIDE NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DE CETTE MALADIE

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a réaffirmé mardi dernier à Alger l'engagement de son département à intensifier la lutte contre l'obésité, notamment à travers l'élaboration et la diffusion d'un guide national de prise en charge de cette maladie, destiné aux professionnels de santé. Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'obésité (4 mars), le ministre a précisé que ce guide constitue un document de référence permettant aux praticiens de mieux comprendre, prévenir et prendre en charge cette pathologie. Il a qualifié cette initiative de démarche essentielle pour renforcer la sensibilisation et favoriser une prise en charge précoce. Rappelant que l'obésité est une maladie chronique et complexe, il a souligné qu'elle représente un facteur de risque majeur pour plusieurs affections, notamment le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et certains cancers, en plus de ses répercussions psychosociales sur la qualité de vie. Par ailleurs, le ministère a élaboré un guide complémentaire, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), consacré à la prévention et à la lutte contre l'obésité en milieu scolaire. Ce document vise à promouvoir, dès le plus jeune âge, une culture de l'alimentation équilibrée et de la pratique régulière de l'activité physique, en consolidant le rôle de l'école et de la famille dans l'adoption d'habitudes saines. Dans le même cadre,



le ministre a rappelé le renforcement de la stratégie nationale de promotion de la santé à travers la mise en œuvre d'un Plan national multisectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque. Cette démarche repose sur une coordination avec les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'éducation nationale, avec la participation de la société civile. La stratégie prévoit l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'échelle nationale pour encourager une alimentation saine, promouvoir la pratique d'activités physiques et lutter contre le tabagisme. De son côté, la directrice de l'ONUSIDA en Algérie, Soraya Alem, a estimé que la coïncidence de cette journée mondiale avec

le mois de Ramadan constitue une opportunité favorable pour renforcer la lutte contre l'obésité. Elle a indiqué que le jeûne peut contribuer à l'amélioration de la santé lorsqu'il s'accompagne d'une alimentation équilibrée, pauvre en graisses et en sucres lors de l'iftar et du s'hôr, d'une bonne hydratation et d'une activité physique régulière. Pour sa part, le président de la Société algérienne de l'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), le Pr Amar Tebaibia, a insisté sur la nécessité d'engager la prévention dès l'enfance. Il a souligné qu'une alimentation riche en sucres et en graisses chez les enfants constitue un facteur déterminant dans le développement de l'obésité et d'autres maladies à l'âge adulte.

Cheklat Meriem

CNAS LANCEMENT D'UN NOUVEAU SERVICE NUMÉRIQUE

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé un nouveau service numérique permettant la vérification et le téléchargement de l'attestation des salaires déclarés par l'employeur, a indiqué mardi dernier un communiqué de la caisse. «Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer le service public, notamment dans son volet lié à la numérisation, à la simplification des procédures et à l'allègement de la charge administrative pesant sur le citoyen, la CNAS met à la disposition des assurés sociaux un nouveau service numérique permettant la vérification et le téléchargement de l'attestation des salaires déclarés par l'employeur», précise la même source. L'accès à ce service s'effectue via les comptes des concernés sur l'espace El-Hanaa, à travers le lien suivant : <https://elhanaa.cnas.dz>, conclut le communiqué.

HADJ 2026

FINALISATION DES PROCÉDURES DE VISA AVANT SAMEDI PROCHAIN

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, mardi dernier dans un communiqué, les citoyens concernés par la saison du hadj n'ayant pas encore déposé leurs dossiers à se rapprocher en urgence des services de wilaya au niveau des daïras et des circonscriptions administratives compétentes, afin de déposer leurs dossiers et finaliser les procédures d'obtention du visa, au plus tard samedi prochain à 12h00. "L'ONPO informe l'ensemble des citoyennes et citoyens concernés par la saison du hadj 1447 H/2026 et n'ayant pas encore déposé leurs dossiers qu'ils sont appelés, en urgence, à se rapprocher des services de wilaya au niveau des daïras et des circonscriptions administratives compétentes, en vue de déposer leurs dossiers et de finaliser les procédures d'obtention du visa, au plus tard le 7 mars 2026 à 12h00", lit-on dans le communiqué. L'ONPO a également insisté sur la nécessité de "respecter les délais fixés afin d'éviter toute difficulté pouvant empêcher la finalisation des procédures dans les délais impartis", selon la même source.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°R : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatene Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chibab
Cheklat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 021 02 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RÉUNION DU GOUVERNEMENT EXAMEN DES FEUILLES DE ROUTE 2026-2028 DE PLUSIEURS SECTEURS EXAMINÉS

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs points dont l'examen des feuilles de route de plusieurs secteurs, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Selon la même source, le gouvernement a étudié un projet préparatoire de loi modifiant et complétant la loi n° 04-08 du 14 août 2004, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République relatives



à l'élaboration de feuilles de route sectorielles pour la période 2026-2028, le gouvernement a examiné les projets de feuilles de route pour les secteurs des moudjahidine et

des ayants droit, de l'énergie et des énergies renouvelables, du commerce extérieur et de la promotion des exportations, des affaires religieuses et des waqfs, de

l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises.

Il convient de noter que ces plans, élaborés sur la base de diagnostics objectifs et d'outils opérationnels et en adéquation avec les ressources humaines et financières, visent notamment à structurer le développement national, diversifier l'économie, accroître le produit intérieur brut et améliorer la production locale, souligne le communiqué.

Enfin, dans le cadre du suivi des projets structurants majeurs, le gouvernement a examiné l'avancement de la réalisation de plusieurs projets dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de l'irrigation.

R. N.

RÉUNION DU GROUPE D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE ALGÉRIE-ANGOLA DES LIENS PROFONDÉMENT ENRACINÉS DE SOLIDARITÉ

Les membres du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Angola, présidé par Foughali Rabah, président du groupe, ont tenu, mardi dernier, une réunion par visioconférence avec le président de la Commission de l'Assemblée nationale de la République d'Angola, Silvestre Fabride Samy, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

A cette occasion, M. Foughali a rappelé que "les relations entre les deux pays sont excellentes et historiques, fondées sur des liens profondément enracinés de solidarité, d'amitié et de respect mutuel", exprimant sa volonté de "hisser la coopération parlementaire et de renforcer les relations entre les deux institutions législatives à travers l'activation des canaux de la diplomatie parlementaire et l'échange de visites entre les membres des deux groupes d'amitié", précise la même source. Concernant le volet économique, M. Foughali a évoqué "les immenses ressources énergétiques dont disposent les deux pays dans le domaine du pétrole et du gaz", soulignant que "ce

dénominateur commun constitue une base solide pour bâtir un partenariat stratégique intégré dans les domaines de l'exploration, de la production, du raffinage et de la pétrochimie", en sus de l'importance de "la coopération dans les domaines de l'enseignement et de la formation, avec la perspective de renforcer les échanges culturels et scientifiques".

Au plan international, M. Foughali a rappelé "les principes indéfectibles qui fondent la politique étrangère algérienne, en tête desquels le soutien au droit des peuples à l'autodétermination, la non-ingérence dans les affaires internes des Etats et le



règlement pacifique des conflits", affirmant dans ce cadre "l'adoption par l'Algérie du principe de solutions africaines aux problèmes africains et son rejet catégorique de toute forme d'immixtion étrangère dans la résolution des conflits sur le continent".

Pour sa part, M. Fabride Samy a salué "les relations historiques unissant les deux pays", mettant en avant "la convergence des vues entre les deux pays sur nombre de questions d'intérêt commun". Il a appelé à "consolider ces liens et à les élever à des niveaux supérieurs par l'échange d'expériences et de visites".

APS

BILAN DE L'ANP DU 25 FÉVRIER AU 3 MARS 2026 DEUX TERRORISTES ABATTUS ET 8 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

Deux terroristes ont été abattus à Ain Defla et huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par détachements de l'ANP dans différentes opérations à travers le territoire nationale, durant la période du 25 février au 03 mars 2026, a indiqué hier un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 25 février au 03 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de

nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'Armée nationale populaire, des détachements de l'ANP ont abattu à Ain Defla en 1ère Région militaire deux (2) terroristes et récupéré deux (2) pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté huit (8) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des

détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 37 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 22 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1.174.080 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 325 individus et saisi 42 véhicules, 229 groupes électrogènes, 138 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des

opérations d'orpaillage illicite", ajoute le bilan, relevant que "de même, 15 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur, un (1) pistolet automatique, (5) fusils de chasse, 39.710 litres de carburant, 22 quintaux de tabac et 21 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 108 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 81 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA RÉGION D'EL-HARRACH PLUSIEURS PROJETS SERONT RÉCEPTIONNÉS PROCHAINEMENT

Des responsables locaux ont annoncé mardi dernier que plusieurs projets liés au domaine des transports dans la circonscription administrative d'El-Harrach (wilaya d'Alger) seront finalisés dans les mois à venir, y compris le projet de réhabilitation de la gare ferroviaire.

Cette déclaration a été effectuée à l'occasion d'une visite de terrain menée par une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, à l'appel de la commission chargée de l'aménagement du territoire et des transports de l'Assemblée. Leur objectif était d'évaluer la progression des projets en rapport avec les transports et l'aménagement du territoire dans la zone d'El-Harrach.

Dans ce contexte, Abdelwahab Zini, wali délégué de la circonscription administrative d'El-Harrach, a affirmé aux médias lors de cette visite que l'inauguration de la gare ferroviaire d'El-Harrach dans sa version modernisée aura lieu dans un délai de cinq mois, précisant que les travaux sont déjà à un stade très avancé. La circonscription administrative d'El-Harrach vise à se positionner en exemple dans le secteur des transports, grâce à la mise en œuvre et la modernisation des infrastructures,



ainsi qu'à l'amélioration de leur accessibilité. Cela inclut notamment l'expansion du projet du « ticket unique », qui donnerait aux résidents la possibilité d'utiliser un seul billet pour accéder aux diverses options de transport disponibles, a-t-il précisé. Au cours de cette visite, la délégation a aussi observé le début des travaux pour le parking en face de la gare. Les maquettes extérieures du projet, qui inclut aussi les utilisateurs de la station de métro, ont été exposées. La délégation a aussi visité les travaux de rénovation de la gare routière de

Boumaâti, où des directives ont été émises sur l'optimisation de l'éclairage, les travaux de clôture extérieure et la mise en place d'écrans d'affichage. Elle a également voulu connaître l'avancement du nouveau segment routier qui relie la rue Malika-Gaïd à la cité Naïli, dont les différentes parties présentent un taux de progression supérieur à 60%, d'après le rapport technique soumis. Dans le secteur Boumaâza de la commune de Bachdjara, la tournée a révélé l'évolution des travaux d'aménagement d'un nouveau parc qui

comprend des terrains de jeu pour les enfants, des zones vertes, des espaces sportifs et d'autres aménagements.

En ce qui concerne ce cadre, Mohamed Bouchareb, président de la Commission de l'aménagement du territoire et des transports à l'APW d'Alger, a mis l'accent sur l'importance de ce projet en tant que refuge pour les familles dans une région à haute densité démographique. Il a précisé que son inauguration est prévue sous peu, compte tenu du progrès des travaux qui se situe autour de 80%.

M. Bouchareb a indiqué que les projets examinés lors de cette visite font partie d'une vision globale visant à moderniser la capitale. Il a précisé que la circonscription administrative d'El-Harrach a bénéficié des plans intégrés à cette stratégie, tels que le Plan vert qui concerne l'aménagement de Oued El-Harrach et des jardins environnants, le Plan blanc qui porte sur la réhabilitation des bâtiments, ainsi que le Plan jaune dédié à l'amélioration des routes et à la mise à niveau du domaine des transports.

L'intervenant a souligné que ces visites de terrain continueront au même rythme et engloberont toutes les circonscriptions administratives de la capitale dans le but de garantir le suivi de la mise en œuvre des projets sur site en collaboration avec les services de la wilaya.

Amira Benhizia

6^e ÉDITION DE L'EXPOSITION DES PRODUITS DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE PRODUCTIVE

METTRE EN RELIEF DES RÉALISATIONS DANS LES DIFFÉRENTS MÉTIERS D'ARTISANAT

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé mardi dernier à Alger l'ouverture de la 6^e édition de l'exposition des produits de la femme et de la famille productive.

La cérémonie d'ouverture, organisée pour une durée de deux jours, s'est déroulée en présence du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, ainsi que de représentants d'instances nationales, de parlementaires et de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie. Dans son allocution, Mme Mouloudji a indiqué que cette manifestation constitue un espace dédié à la valorisation des réalisations de la femme algérienne dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Elle a précisé qu'elle offre également l'opportunité de promouvoir les produits exposés et de mettre en lumière le savoir-faire féminin dans différents métiers de l'artisanat.

La ministre a mis en avant l'engagement constant de la femme algérienne face aux défis actuels, soulignant l'appui des hautes autorités du pays, sous le patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à l'autonomisation économique des femmes et à leur contribution au développement durable.

Elle a relevé que l'exposition met en évidence l'innovation et la créativité des participantes, tout

en valorisant des métiers artisanaux ancrés dans le patrimoine civilisationnel national, traduisant ainsi l'implication croissante des femmes dans le processus de développement économique. Mme Mouloudji a, par ailleurs, insisté sur les programmes mis en œuvre par son secteur pour soutenir l'autonomisation économique des femmes, notamment celles issues des zones rurales, montagneuses et sahariennes. Elle a rappelé l'importance de la coordination intersectorielle pour faciliter l'accès des femmes



aux différents dispositifs de soutien, citant le programme national d'inclusion économique des femmes rurales et au foyer. Évoquant également le programme national de soutien à la famille productive, la ministre a expliqué qu'il vise à accompagner les bénéficiaires dans la création de projets et à faciliter la commercialisation de leurs produits à travers des salons locaux et nationaux, voire des foires internationales.

Elle a rappelé le lancement récent de la plateforme numérique « Taswik », dédiée à la promotion des produits de la femme et de la famille productive.

Selon les organisateurs, plus de 50 femmes et familles productives, bénéficiaires des différents programmes de soutien de l'État à la création de projets, prennent part à cette 6^e édition.

Cheklat Meriem

MÉCANISMES DE SURVEILLANCE ET D'OBSERVATION DES PROCESSUS ÉLECTORAUX

LE CSJ LANCE LA 2^e SESSION DE FORMATION

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a lancé, mardi dernier à Alger, aux côtés du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane, la deuxième série de formation pour les membres du CSJ sur les procédures de contrôle et d'observation des processus électoraux.

Cette formation de deux jours, destinée à 90 membres du CSJ, a pour objectif « d'améliorer les compétences des jeunes et de leur donner la possibilité de participer, de manière réfléchie et efficace aux processus électoraux ». Lors de cet événement, M. Hidaoui a souligné que cette session s'insère dans l'approche nationale menée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers son programme. L'objectif étant d'impliquer les jeunes dans le processus décisionnel et la gestion des affaires publiques.

« À la veille des élections législatives et locales, cette session est d'une importance cruciale car elle offre aux jeunes l'opportunité de développer les compétences et le savoir nécessaires pour s'engager de manière éclairée et responsable lors des prochaines consultations », a-t-il affirmé.

M. Khelfane, pour sa part, a signalé que la mise en place de cette session complète celle organisée le 8 octobre précédent avec un programme éducatif identique englobant la totalité du processus électoral, depuis l'appel du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats, y compris les phases d'organisation et de supervision, sans négliger la gestion des échéances à l'étranger.

Il a ajouté que l'objectif de cette nouvelle session est de « donner aux jeunes la possibilité d'accéder à un maximum d'outils juridiques et politiques ». Il a souligné que l'équipe pédagogique, composée de membres de l'ANIE, d'universitaires experts et de responsables du ministère des Affaires étrangères, s'engage à fournir une formation exhaustive et approfondie.

A. Benhizia

SECTEUR MINIER EN ALGÉRIE UN CATALYSEUR CLÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Des spécialistes et chercheurs ont mis en évidence, lundi passé à Alger, l'importance stratégique du domaine minier pour le progrès économique national, soulignant son importance dans le renforcement de la souveraineté du pays et l'élargissement de son économie.

Ils sont intervenus lors d'un symposium organisé par l'Institut national d'études stratégiques globales (INESG), intitulé : « Du Plan de libération nationale à l'émancipation et au développement : une stratégie de mobilisation globale et la nationalisation des mines, pierre angulaire de la voie nationale (1926-2026) », en présence de chercheurs, d'historiens, de représentants gouvernementaux et de professionnels du secteur. Lors de son intervention inaugurale, Abdelaziz Medjahed, directeur général de l'INESG, a mis en avant que cette réunion coïncidait avec le centenaire de la création du parti Étoile nord-africaine (ENA), qui a vu le jour le 2 mars 1926. Ce parti défendait un programme politique visant à récupérer les richesses du pays, y compris les ressources minérales.

Il a fait référence à la nationalisation des mines le 6 mai 1966, soulignant que cette mesure avait renforcé la



souveraineté de l'Algérie concernant ses ressources naturelles. Il a aussi mis en avant le fait que, pendant l'ère coloniale, l'industrie minière algérienne était essentiellement orientée vers les exigences de l'industrie française.

Pour sa part, Saidi Meziane, enseignant et historien à l'École normale supérieure de Bouzaréah, a souligné que le programme de l'ENA met fortement l'accent sur la souveraineté nationale sur les ressources du pays et l'intégrité territoriale, considérant ces principes

comme les pierres angulaires du mouvement national. Retraçant l'histoire du secteur, il a expliqué que l'exploitation minière à grande échelle en Algérie a débuté en 1871, avec l'exportation de ressources telles que les phosphates, le fer, le plomb, le zinc, le charbon et le marbre vers la France.

Selon Rachid Traidi, un spécialiste du secteur minier, l'ENA soutient la restitution des mines et d'autres domaines clés à l'État algérien. Il a déclaré que la nationalisation des

mines avait donné à l'Algérie la possibilité de tirer pleinement parti de ses ressources naturelles.

L'économiste industriel Reda Amrani a mis en lumière le potentiel minier du pays, notant qu'il reste largement inexploité. Il a appelé à une coordination renforcée entre la Société nationale de recherche et d'exploitation minières (SONAREM) et Sonatrach afin d'améliorer l'utilisation des données disponibles sur les

gisements minéraux. Pour sa part, l'expert en géologie Messaoud Houfani a évoqué les grands projets lancés dans le secteur ces dernières années, citant la mine de minerai de fer de Gara Djebilet, le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba et la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza. Il estime que ces projets contribueront au développement des activités minières et sidérurgiques et renforceront la position de l'Algérie sur les marchés internationaux.

Abir Menasria

INVESTISSEMENTS PUBLICS DURANT L'ANNÉE EN COURS MISE EN PLACE DE NOUVEAUX MÉCANISMES POUR L'EXÉCUTION ET LE SUIVI

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, mardi dernier, la préparation de nouveaux mécanismes pour l'exécution et le suivi des investissements publics durant l'année en cours, en séparant l'administration de la réalisation des projets.

Le ministre répondait aux questions et préoccupations des députés concernant le projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2023, lors d'une séance plénière, présidée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Ouakli, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

A cet égard, le ministre a déclaré que "durant l'année en cours, nous allons mettre en place des mécanismes permettant d'éloigner l'administration de l'exécution des projets publics", rappelant, dans ce cadre, la création, il y a deux ans, d'un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, chargé de la réalisation des investissements publics.

Par ailleurs, M. Bouzred a fait état d'"une réforme importante", en cours de concrétisation dans le cadre de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP), afin de permettre aux

opérateurs de bénéficier de mécanismes de financement, leur assurant le couvrent de leurs créances dans les meilleurs délais, comme c'est le cas au niveau international, tout en réduisant les procédures bureaucratiques. Dans ce sillage, le ministre a souligné que le décret exécutif relatif aux marchés publics, qui sera prochainement soumis au gouvernement, consacrera davantage de souplesse et de flexibilité dans l'organisation des marchés publics, notamment au niveau des wilayas du Sud, en tenant compte des spécificités de chaque secteur.

Concernant les créances des opérateurs contractant avec l'Etat, le ministre a annoncé l'épuration de l'ensemble des arriérés enregistrés au titre de l'exercice 2025, grâce à la mobilisation "d'enveloppes financières substantielles".

Répondant aux interrogations des députés sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2023, M. Bouzred a précisé que le taux global d'exécution des dépenses a atteint 72 %.

Ce niveau, souligne-t-il, s'explique principalement par le faible taux d'exécution des dépenses d'investissement, qui n'a pas dépassé 33 %, l'année 2023 ayant constitué la première année de mise en œuvre de "la budgétisation par programmes", nécessitant la publication de

circulaires et d'instructions successives afin de clarifier les procédures, dans un contexte marqué, depuis 2020, par une dynamique d'investissement soutenue, conjuguée à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion budgétaire dans le cadre de la nouvelle loi organique, durant la même année.

Cette évolution a requis un délai d'adaptation de l'administration, auquel s'est ajouté un niveau de maturité insuffisant de certains projets et études techniques, a-t-il dit.

Le ministre s'est félicité du fait que la loi de règlement 2023 "ait, pour la première fois, présenté des chiffres d'exécution budgétaire fiables, moins de deux (2) mois après la clôture de l'exercice", ajoutant qu'il "est désormais possible de disposer de données précises sur l'exécution budgétaire dans des délais rapprochés, grâce au processus de numérisation".

La numérisation de l'administration fiscale a ainsi permis le transfert de la base de données de 3,4 millions de contribuables, d'Algérie Télécom vers le ministère des Finances. Cette opération, qui devrait s'achever "dans un délai d'un mois", contribuera à la simplification des procédures fiscales, tant au profit des citoyens que des entreprises, a-t-il conclu.

APS

CONTRÔLE COMMERCIAL DURANT LE RAMADAN PLUS DE 77 000 INTERVENTIONS LES DIX PREMIERS JOURS

Les services du ministère de Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont dressé un bilan soutenu des opérations de contrôle économique et de répression de la fraude menées durant les dix premiers jours du Ramadan.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre du programme spécial de contrôle du mois sacré, conformément aux instructions de la ministre du secteur visant à protéger le pouvoir d'achat et à garantir un approvisionnement régulier du marché en produits de large consommation. Selon un communiqué rendu public mardi dernier, 3.004 équipes de contrôle ont été mobilisées, effectuant un total de 77.847 interventions. Parmi celles-ci, 73.782 ont eu lieu durant les horaires de travail et 11.224 en dehors des horaires habituels, dont 2.979 interventions nocturnes. En matière de contrôle économique et de lutte contre la fraude, ces opérations ont permis



de constater 10.330 infractions et d'établir 10.101 procès-verbaux (PV) de poursuites judiciaires, avec la proposition de 256 décisions de fermeture administrative. Les services concernés ont également procédé à la saisie de 144,91 tonnes et 65.653 litres de marchandises, pour une valeur globale estimée à 33,17 millions de dinars. Le montant des profits indûment réalisés a atteint 1,41 milliard de dinars. Par ailleurs, 730 échantillons ont été prélevés pour analyse en laboratoire, affichant un

taux de conformité de 75 %. S'agissant de la lutte contre la spéculation illicite, 10.064 interventions ont été effectuées sans qu'aucune infraction ne soit relevée, précise la même source. Concernant le suivi de l'approvisionnement du marché en pain ordinaire, les contrôles ont ciblé 2.211 boulangeries à travers plusieurs wilayas, dont 2.107 exerçaient de manière régulière (97 %) et 104 de façon irrégulière (1 %), notamment à Bordj Bou Arréridj, Bouira, Alger, Boumerdes, Aïn

Témouchent, Annaba et Guelma. Dans ce cadre, 104 infractions ont été relevées, principalement pour défaut d'affichage des prix et non-respect des conditions d'hygiène et de salubrité, donnant lieu à l'établissement de 99 PV. En ce qui concerne le contrôle des produits réglementés et plafonnés — à savoir le lait subventionné, le pain ordinaire, la semoule, le café (vert et torréfié), les légumineuses (pois chiches, haricots blancs, lentilles), ainsi que le riz — 28.997 interventions ont été réalisées, aboutissant à 505 infractions. Ces dernières se répartissent en 374 infractions pour défaut d'affichage des prix et des tarifs, 66 pour absence de facturation représentant un montant de 56,46 millions de dinars, 29 pour application de prix illicites et 36 autres infractions. Au total, 494 PV ont été établis, avec la proposition de deux fermetures administratives. Ces actions traduisent la poursuite des efforts engagés par les pouvoirs publics pour réguler le marché et assurer la protection du consommateur durant le mois de Ramadan.

Cheklat Meriem

PROMOTION DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES L'IMPORTANCE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE SOULIGNÉE

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouter Krikou, a mis l'accent sur le rôle crucial des laboratoires de recherche scientifique dans l'appui et la promotion des initiatives écologiques lors d'une déclaration faite mardi passé à Alger. Elle a affirmé que cela est essentiel pour rester en phase avec les progrès mondiaux dans ce secteur.

Mme Krikou a pris la parole lors de l'ouverture d'une séance de travail conjointe au siège du ministère, en présence de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette séance, intitulée « Le rôle des laboratoires dans le renforcement de l'expertise nationale et le soutien à la recherche scientifique dans le domaine environnemental », a réuni des responsables des deux ministères. Lors de son discours, Mme Krikou a mis l'accent sur la nécessité cruciale de cette rencontre de coordination, visant à améliorer et à développer les stratégies et mécanismes du secteur pour faire face aux difficultés environnementales et combattre le changement climatique. Elle a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés pour promouvoir l'intégration de la recherche scientifique dans les politiques environnementales et encourager les pratiques respectueuses de l'environnement.

La ministre a insisté sur le fait que le changement climatique exige une adaptation des mécanismes de réponse aux nouvelles tendances mondiales dans ce domaine, notamment les inondations, la hausse des



températures et la désertification, et a mis en lumière le rôle crucial des centres de recherche à cet égard. Elle a également indiqué l'importance de ces centres dans le développement de mécanismes scientifiques et techniques permettant d'élaborer des stratégies relatives à la gestion des déchets et à l'économie circulaire, conformément aux évolutions internationales actuelles. Lors d'une déclaration à la presse en parallèle à la rencontre, Djillali Tassalit, directeur du développement technologique et de l'innovation au sein de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a souligné l'importance de collaborer avec les centres de recherche spécialisés dans le traitement des pollutions. L'accent a été mis sur l'intérêt d'effectuer des analyses biologiques, physiques et chimiques

compte tenu de leur apport considérable dans la résolution de certains enjeux environnementaux. Il a également noté que cette réunion représente une occasion précieuse de dynamiser les efforts et de lancer de nouveaux projets d'intérêt commun. Au cours de la séance de travail, les participants ont examiné les moyens de renforcer le rôle des laboratoires et des instituts de recherche du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le soutien aux politiques environnementales. Il s'agit notamment de mener des études scientifiques approfondies et de fournir les données techniques nécessaires, ainsi que de contribuer à l'élaboration de solutions pratiques et durables aux différents défis environnementaux, en particulier la pollution. La réunion a également permis d'établir un cadre de coordination permanent entre les deux secteurs. Ce cadre vise à améliorer les mécanismes de consultation et l'échange d'expertise, à aligner la recherche scientifique sur les priorités environnementales nationales et à soutenir l'innovation et l'application des résultats de la recherche et des projets, le tout au service du développement durable et de la mise en œuvre des principes de gouvernance environnementale. A cette occasion, des vidéos ont été diffusées concernant les modifications climatiques et leurs conséquences, ainsi que l'expertise du domaine de l'Environnement en matière de valorisation des déchets organiques et leur transformation en engrais.

Abir Menasria

RÉUNION TECHNIQUE ENTRE LES CADRES DU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS ET CEUX DE SONATRACH

Une réunion technique s'est tenue, mardi dernier à Alger, entre des cadres du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et leurs homologues du groupe Sonatrach, au cours de laquelle il a été convenu d'oeuvrer conjointement au développement des spécialités qualitatives répondant aux mutations technologiques et énergétiques, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, présidée par le secrétaire

général du ministère, a permis de convenir "d'une action conjointe en vue du développement de spécialités qualitatives adaptées aux mutations technologiques et énergétiques, du renforcement de la formation pratique et des stages au sein des entreprises de Sonatrach, de l'implication des experts professionnels dans l'actualisation des programmes et curricula et du soutien des centres d'excellence dans les spécialités

stratégiques", précise le communiqué. S'inscrivant dans le cadre du renforcement des passerelles de coopération entre le secteur de la formation et son environnement économique, cette réunion se veut "une nouvelle étape opérationnelle pour consolider un partenariat stratégique visant l'adéquation de la formation aux besoins du marché de l'emploi, particulièrement dans les domaines vitaux liés aux secteurs de l'énergie, du pétrole et

du gaz, de la maintenance industrielle, de la numérisation et des énergies renouvelables". Le ministère a indiqué que la promotion du partenariat entre la formation et l'économie nationale demeure "un pilier fondamental pour favoriser l'employabilité des jeunes et former des compétences nationales hautement qualifiées, à même d'accompagner la dynamique de développement en Algérie".

LA PREMIÈRE ÉDITION SE TIENDRA DU 13 AU 19 JUILLET PROCHAIN À ALGER

L'AFRIQUE SE RENCONTRE SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé mardi passé le lancement de la première édition du Théâtre universitaire africain. Cet événement se déroulera à Alger du 13 au 19 juillet prochain sous le thème «L'Afrique se rencontre sur la scène du théâtre universitaire».

L'inauguration de cet événement a eu lieu en présence de Mme Bakhta Selma Mansouri, la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, qui est aussi en charge des Affaires africaines, ainsi que des diplomates africains accrédités en Algérie.

Lors de cet événement, M. Baddari a déclaré que cette démarche vise à créer et consolider des liens de « collaboration et de partenariat durable entre les divers peuples africains » et à apporter au continent sa dimension culturelle, scientifique et économique. Il a ajouté qu'elle aspire à être un « message



civilisationnel » pour mettre en avant l'importance du théâtre universitaire comme base de la « pensée libre, de l'innovation, de la stabilité et des relations d'amitié ».

À travers cette édition, l'Algérie souhaite renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre les peuples africains, soutenir le principe de "l'Afrique aux Africains" et

réaffirmer ses racines africaines dans le cadre du théâtre universitaire, qui offre une fenêtre sur le patrimoine culturel, artistique et littéraire africain et favorise les échanges entre de jeunes universitaires talentueux et créatifs de tout le continent.

À cette occasion, le ministre a réaffirmé que l'Algérie demeure attachée à ses

obligations historiques et à sa dimension africaine, ce qui se reflète dans l'engagement indéfectible du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une Afrique unie, et se concrétise par la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère de la Culture et des Arts d'organiser cet événement.

Il convient de souligner que cet événement, organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, et avec le soutien de celui des Affaires étrangères, souligne « la conviction de l'Algérie que la culture est une force unificatrice pour la jeunesse africaine, que le théâtre est un art qui révèle la diversité et la richesse du continent, et que l'université est un incubateur de la créativité des jeunes Africains ». Selon les organisateurs, cette édition comprendra également un symposium international sur le théâtre universitaire africain et un concours africain du meilleur scénario dramatique.

Abir Menasria

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

VERS L'ADAPTATION DES FORMATIONS DISPENSÉES À L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE LOCAL

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, en visite mardi dernier à Tizi-Ouzou, a plaidé pour l'adaptation des formations dispensées à l'environnement socio-économique local.

Lors de sa visite dans différentes structures de formation, la ministre a instruit les responsables locaux en charge de son secteur à "fournir davantage d'efforts pour adapter les formations dispensées en matière d'entrepreneuriat à l'environnement socio-économique de la wilaya". "La wilaya, à grande

vocation entrepreneuriale, dispose d'un environnement et d'atouts socio-économiques qui nécessitent l'adaptation des formations dispensées, ainsi que de celles à prévoir à l'avenir à moyen ou long terme", a-t-elle souligné. Pour l'heure, un total de 180 stagiaires ont déjà été formés au niveau des trois centres de formation à l'entrepreneuriat dont dispose la wilaya, qui compte 437 inscrits. Lors de sa visite, la ministre a, par ailleurs, donné le coup d'envoi d'une formation de guide touristique, initiée en collaboration

avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et les autorités locales. Elle a, également, visité l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), qui emploie plusieurs diplômés du secteur de la formation professionnelle.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte 40 structures de formation professionnelle, dont 7 Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), un Institut d'enseignement professionnel et 32 Centres de formation professionnelle (CFPA). APS

ADAPTER L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUX EXIGENCES DU JEÛNE : UNE NÉCESSITÉ

Plusieurs experts conviennent que le jeûne et l'activité physique peuvent coexister, à condition d'ajuster cette activité aux particularités et aux contraintes du mois sacré.

Le jeûne nécessite une abstinence complète de nourriture et de breuvage du matin au soir, forçant ainsi le corps à s'acclimater à ce bouleversement en raison de la réduction graduelle des stocks de glycogène, du changement dans le métabolisme énergétique et de l'élévation du danger de déshydratation, surtout chez les athlètes.

À ce sujet, Dr Nabila Cherifi, qui fait partie de la commission médicale du Comité olympique et sportif algérien, a souligné que « le corps humain a une remarquable capacité d'adaptation ». Pour un individu en bonne condition physique, le jeûne du Ramadan n'est pas intrinsèquement risqué, cependant, l'ampleur de l'effort et la période deviennent des éléments cruciaux.

Selon Kamel, âgé de 38 ans et coureur assidu, le Ramadan est « un moment pour se recentrer ». Il souligne que les premiers jours sont les plus éprouvants : « Je me sens plus fatigué et je diminue l'intensité, puis mon corps s'adapte vite au nouveau régime. »

Comme d'autres adeptes, Kamel a adapté sa routine : il ne fait plus de course matinale, mais opte désormais

pour des séances plus brèves après l'iftar, tout en maintenant une certaine régularité.

Djamila (26 ans), basketteuse, partage le même avis. Pour elle, les parties en soirée ne sont pas une véritable contrainte, tandis qu'elle trouve les séances d'entraînement intensives en journée plus éprouvantes. Elle indique que l'entraîneur réduit l'intensité du programme et se concentre sur les éléments tactiques et la récupération. Selon les experts, contrairement à ce que certains pensent, le Ramadan ne provoque pas nécessairement une chute drastique des performances. Cela varie en fonction du genre de sport, du niveau de compétence du participant et des buts définis.

Selon Dr Cherifi, le jeûne « provoque une réduction temporaire des réserves d'énergie et un risque éventuel de déshydratation, mais cela n'est pas dangereux pour une personne en bonne santé : cela nécessite néanmoins une adaptation de l'effort ».

Elle précise : « Que l'on soit un athlète professionnel ou amateur, il faut adapter l'horaire des entraînements, en privilégiant une séance légère quelques heures avant l'iftar pour minimiser le risque de déshydratation et une autre plus intense en soirée suite à la rupture du jeûne, tout en diminuant l'intensité et

la durée et en mettant l'accent sur la réhydratation nocturne. »

Comme de nombreux autres spécialistes, Dr Cherifi, qu'il s'agisse de médecine sportive ou de nutrition, souligne l'importance d'ajuster le régime alimentaire des athlètes en favorisant une alimentation équilibrée riche en glucides et protéines, ainsi qu'une gestion adéquate du sommeil, compte tenu de son incidence directe sur la performance et les résultats techniques. Le choix du moment des entraînements est crucial, avec trois alternatives principales pour les athlètes : avant l'iftar, juste après ou bien tard dans la nuit.

Un entraînement avant le repas de rupture du jeûne peut être approprié pour des sessions légères, tant que l'intensité est maintenue à un niveau modéré afin de réduire le danger de déshydratation. Cependant, pour la plupart des adeptes, s'entraîner après l'iftar reste le choix le plus agréable. Concernant ce point, le Dr Abderrahmane Ghilaimi, expert en médecine sportive, suggère de patienter au moins une heure après avoir mangé avant de commencer un entraînement intense dans le but de favoriser la digestion et d'améliorer les performances. Pour les athlètes de haut niveau, la

structure est encore plus stricte : supervision médicale, programme nutritionnel détaillé et contrôle du sommeil se transforment en facteurs cruciaux.

Le Dr Ghilaimi met l'accent sur le fait que l'athlète de haut niveau peut continuer sa préparation pendant le Ramadan, tant qu'il suit rigoureusement son programme d'exercices, son alimentation et surtout son cycle de sommeil. Il souligne que l'insuffisance de sommeil est l'un des facteurs de risque majeurs, conduisant à une fatigue persistante et à un accroissement des accidents.

De plus, la transition de trois repas journaliers à deux repas majeurs le soir nécessite une vigilance particulière. Les experts soulignent donc l'importance d'une nutrition équilibrée, riche en glucides complexes et en protéines, tout en préconisant une hydratation adéquate entre l'iftar et le s'hôr. En bref, le jeûne ne s'oppose pas du tout à l'activité sportive, il nécessite simplement une approche mesurée et une organisation réfléchie de l'entraînement. Conformément à ces directives, l'athlète peut pratiquer le jeûne sans crainte tout en continuant ses activités sportives régulières.

Amira Benhizia/APS

MAISON DE LA CULTURE DE TIZI-OUZOU

RABAH ASMA FAIT VOYAGER SON PUBLIC

Le chanteur Rabah Asma a offert, dimanche soir, un moment d'émotion et de nostalgie au public nombreux réuni à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou à l'occasion des soirées artistiques organisées durant le mois de Ramadan.

Figure emblématique de la chanson kabyle des années 1990, l'artiste, qui n'a rien perdu de sa voix ni de son charisme, a revisité un répertoire riche mêlant anciens succès et titres plus récents. Dès les premières notes, le public, composé de familles et de jeunes générations, s'est laissé emporter par une vague de souvenirs, reprenant en chœur des chansons qui ont marqué toute une époque. Dans une atmosphère chaleureuse et empreinte de nostalgie, Rabah Asma a interprété plusieurs de ses titres phares, notamment «Adhu» (Vent), «Arjouyé» (Attends-moi), «Dh kem» (C'est toi), «Ldzayer» (L'Algérie), «Iguider» (Le faucon) ou encore «Inas» (Dis-lui). Autant de morceaux devenus des classiques de la chanson



kabyle et qui continuent de fédérer un public fidèle. Malgré les années, l'artiste demeure très actif sur scène. Sa présence, son énergie et ses performances vocales ont tenu la salle en haleine tout au long du concert. En retour, le public lui a témoigné son attachement en chantant avec lui la majorité de ses refrains. «C'est toujours un plaisir de venir voir Rabah

Asma. Il est resté le même, un artiste qui sème la joie et qui travaille avec sérieux», confie une spectatrice venue avec ses deux filles, qui, précise-t-elle avec émotion, «n'étaient pas encore nées lorsqu'elle écoutait ses chansons».

Moment fort de la soirée, le chanteur a

rendu hommage au regretté Matoub Lounès en interprétant l'un de ses titres, repris en chœur par une salle visiblement émue. Ce concert s'inscrit dans le cadre d'un programme culturel riche proposé durant tout le mois sacré. Plusieurs artistes de renom sont attendus dans les jours à venir. Des soirées dédiées à la musique chaâbi sont également prévues chaque jeudi et vendredi, avec notamment un récital d'ouverture réunissant Nacer-Eddine Galiz, Omar Kheloui et Sid-Ali Lekkam, suivi d'une prestation de Mohamed Mammari le vendredi.

Ces rendez-vous musicaux, qui se poursuivront jusqu'au 13 mars, confirment la vitalité de la scène culturelle locale et l'attachement du public aux grandes voix du patrimoine musical algérien.

Cheklat Meriem

UNE ÉQUIPE TECHNIQUE SPÉCIALISÉE DÉPÊCHÉE POUR LA RESTAURATION DU MONUMENT AÏN EL-FOUARA À SÉTIF

Une équipe technique spécialisée du Musée public national de Cherchell s'est rendue dans la wilaya de Sétif pour entamer les travaux de restauration du monument Aïn El-Fouara, récemment ciblé par un acte de vandalisme, a indiqué, mardi dernier, un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Sur instruction directe de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, "l'équipe technique spécialisée a entamé des travaux de restauration minutieux portant sur la réinstallation des parties endommagées et le traitement des fissures, conformément aux normes scientifiques et techniques les plus récentes adoptées au niveau international en matière de conservation des œuvres d'art, afin de restituer l'aspect originel du monument et



sa valeur esthétique et patrimoniale", précise la même source.

A cet égard, le ministère a souligné avoir pris "toutes les procédures légales nécessaires afin de poursuivre en justice les auteurs de cet acte de vandalisme, en application de la législation en vigueur et dans le cadre de la protection des biens culturels". Le ministère a, en outre, renouvelé son appel aux citoyens et aux acteurs de la société civile afin de préserver les biens culturels en tant que patrimoine civilisationnel commun.





ABDOU DRIASSA, CHANTEUR, AUTEUR-COMPOSITEUR, À **ALGER16** :

«JE VEUX REVISITER LE RÉPERTOIRE DE MON PÈRE AVEC UNE TOUCHE MODERNE»

Figure discrète mais constante de la scène musicale algérienne, Abdou Driassa s'inscrit dans la continuité d'un héritage artistique marqué par la sensibilité, la profondeur des paroles et l'attachement aux valeurs familiales. Fils d'une grande voix de la chanson algérienne, il a su tracer son propre chemin en cultivant un style sentimental fidèle aux textes porteurs de sens. Après une période d'absence, il revient aujourd'hui avec un nouveau titre, «حسبي الله ونعم الوكيل فيك» confirmant son attachement à une musique émotionnelle qui puise autant dans l'expérience personnelle que dans les réalités sociales. Entre projets de tournée, préparation d'albums et volonté de revisiter le répertoire paternel avec une touche moderne, l'artiste affirme un retour réfléchi, placé sous le signe de la maturité et de la transmission.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR CHEKLAT MERIEM

Alger16 : Votre nouvelle chanson

«حسبي الله ونعم الوكيل فيك» porte un titre fort et chargé spirituellement. Quel message souhaitez-vous transmettre ?

Abdou Driassa : Il est vrai que le titre est fort. J'ai toujours préféré interpréter des chansons à texte. Toutefois, il ne s'agit pas d'un chant religieux, mais plutôt d'un titre qui reflète une histoire sociale, une situation que beaucoup de personnes peuvent vivre.

Le teaser évoque une ambiance intense et émotionnelle. Est-ce une expérience personnelle ou une histoire universelle ?

C'est une histoire vécue par un ami proche. Mais je pense qu'elle représente aussi la réalité de nombreuses personnes dans notre société. C'est ce qui donne à cette chanson son caractère universel.

Pourquoi avoir choisi cette formule comme refrain central ? Est-ce un choix artistique ou spirituel ?

Ce n'est pas une formule religieuse au sens strict. C'est une expression que l'on utilise souvent dans la vie quotidienne, notamment lorsqu'une personne se sent injustement traitée. La chanson m'a été proposée par quelqu'un qui a vécu cette situation : une rupture juste avant un mariage. Il répétait souvent cette phrase. C'est ce qui m'a touché et convaincu de l'interpréter.

Comment décririez-vous votre style musical aujourd'hui ?

Mon style est sentimental. C'est ce que je fais depuis toujours. Le public s'y est habitué et apprécie cette identité artistique. Beaucoup retrouvent aussi, dans mes chansons, l'esprit et la sensibilité artistique de mon père, ce qui me touche énormément.

Le public algérien reste-t-il attaché aux chansons à texte ?

Oui, le public algérien accorde une grande importance aux paroles. Même si certaines tendances privilégient le rythme, il existe encore des artistes qui proposent des textes travaillés, comme Djalil Palermo ou Moh Milano. Cela prouve que la chanson à texte a toujours sa place. De mon côté, je prépare également la reprise de certaines chansons de mon père avec des touches modernes, tout en conservant la force des paroles.

Comment se déroule votre processus de création ?

Je compose moi-même toutes mes mélodies. Je commence toujours par la musique, par l'inspiration mélodique. C'est là que je me sens le plus à l'aise. Pour les paroles, je reconnais être plus exigeant et parfois moins confiant, mais la mélodie reste mon point de départ.

Ressentez-vous une pression avant chaque sortie ?

Oui, toujours. Après chaque lancement, je me demande si le public va aimer ou non. Mais je constate que la musique algérienne est en évolution constante, même si son identité reste stable depuis plusieurs années. Cela me rassure.

Lors de votre passage chez Farah Yasmine, vous aviez évoqué une plainte pour le vol d'une chanson. Où en est cette affaire ?

Il s'agit d'une chanson de mon père, Allah yerahmou, qui a été attribuée à une autre personne. Bien sûr, chacun peut interpréter un titre, mais s'en approprier la

paternité est grave. C'est pour cette raison que j'ai déposé plainte auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) afin que les droits soient respectés.

Un clip est-il prévu pour ce nouveau titre ?

Oui, un clip est en préparation. Il illustrera l'histoire d'un jeune homme dont la fiancée annule le mariage quelques jours avant la cérémonie. L'univers visuel sera

centré sur la tristesse, la déception et la solitude qu'il traverse.

Quels sont vos projets à venir ?

Je prépare une tournée avec plusieurs artistes. De nouveaux albums sortiront après le Ramadan. J'ai enregistré plusieurs chansons en Tunisie, et après une période d'absence en Algérie, je compte revenir avec force et partager davantage avec mon public.

Ch. M.

Je constate que la musique algérienne est en évolution constante, même si son identité reste stable depuis plusieurs années. Cela me rassure...



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ÉCONOMIE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2022
QUE LA FÊTE SOIT BELLE, QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEMPORAIRE A INAUGURÉ L'HÔPITAL SPÉCIALISÉ MÈRE ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE PAR NOS HÉROS VERS LA VICTOIRE

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAIN À L'ANP LA FIERTE DE L'ALGERIE

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX PAR LE RESPECT MUTUEL »

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« PARDONNE-NOUS, GHAZA »

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h47
Dohr :	12h59
Asr :	16h15
Maghreb :	18h46
Icha :	20h12

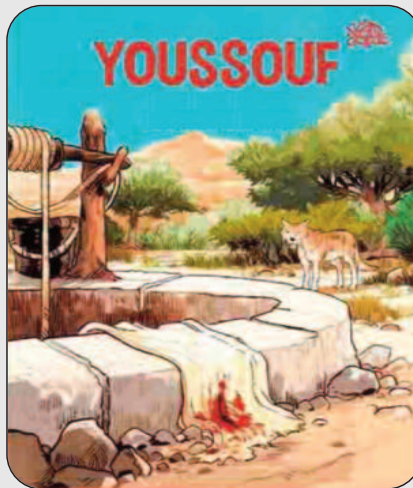
رمضان كريم
RAMADAN KAREEM



L'HISTOIRE DE YOUSSEF - ALAHI SALAM

2^e PARTIE ET FIN

Elle tenta de le séduire, mais Youssef se réfugia dans la crainte de Dieu et dit : « Je cherche refuge en Dieu de faire un péché ! » Lorsqu'elle tenta de cacher sa faute, il fut jeté en prison, bien qu'il fût innocent. Même en prison, Youssef ne perdit ni sa foi ni ses bonnes manières. Il prêcha aux prisonniers et interpréta leurs rêves. Un jour, le roi d'Égypte eut un rêve qui inquiéta son peuple. L'un des prisonniers se souvint de Youssef et le recommanda au roi. Youssef expliqua le rêve du roi : sept années de prospérité suivies de sept années de famine, et il proposa un plan sage pour sauver le pays. Impressionné par sa sagesse, le roi fit sortir Youssef de prison et le nomma responsable des greniers du royaume. Ainsi, Youssef passa des ténèbres du puits à la gloire et à la puissance, et de la prison aux trésors d'Égypte. Les années passèrent et, un jour, les frères de Youssef vinrent en Égypte pour acheter de la nourriture. Le destin voulut qu'ils retrouvent leur frère, qu'ils avaient jeté dans le puits. Le temps ayant passé et les changements opérés, ils ne reconnurent pas immédiatement Youssef, mais lui, il ne les avait pas oubliés et les reconnut. Youssef resta calme et ne révéla pas



immédiatement son identité. Il leur demanda des nouvelles et les rassura qu'ils recevraient la nourriture qu'ils étaient venus chercher. Cependant, Youssef décida de les tester. Il leur demanda de revenir avec leur frère

Benyamîn, le frère de même mère que lui. Après que les frères aient expliqué la situation à leur père et l'aient supplié, Ya'qoub (paix sur lui) accepta d'envoyer Benyamîn avec eux, bien qu'il hésitât au début. Il leur conseilla de veiller à la sécurité de Benyamîn et de se remettre entièrement à Dieu. Les frères retournèrent en Égypte avec Benyamîn, et lorsque Youssef les reçut à nouveau, il les accueillit chaleureusement. Il mit en œuvre son plan en cachant la coupe du roi dans le sac de Benyamîn. Lorsque l'objet fut retrouvé, Youssef accusa Benyamîn de vol. Youssef demanda que Benyamîn soit laissé avec lui en Égypte. C'est à ce moment qu'il décida de révéler sa véritable identité à ses frères, en leur disant : "Je suis Youssef, et est-ce que vous vous rappelez de ce que vous m'avez fait lorsque vous étiez ignorants ?" Au lieu de chercher la vengeance, il leur dit : "Il n'y a pas de reproche pour vous aujourd'hui. Que Dieu vous pardonne, car Il est le plus miséricordieux des miséricordieux." Il leur ordonna de retourner chez leur père et de l'amener avec eux, afin qu'ils puissent tous revenir ensemble en Égypte. Ainsi se réalisa le rêve qu'il a fait lorsqu'il était jeune, où ses parents et ses frères se prosternaient devant lui.

Espace CUISINE

Le menu du jour

CALAMARS FARCIS AUX CREVETTES

Voilà une bonne recette de calamars que l'on peut servir à des invités pour changer du poulet ou de la viande.

INGRÉDIENTS

3 belles tomates bien mûres
3 cuillères à soupe d'huile
4 gousses d'ail hachées
Sel et poivre
½ cuillère à café de cumin
½ cuillère à café de piment doux
1 cuillère à soupe de concentré de tomate
1 cuillère à soupe de coriandre hachée
Pour la farce :
½ poivron rouge
½ citron confit
1 petit bol de riz

2 gousses d'ail hachées
Sel et poivre
1 cuillère à soupe de coriandre hachée
200 g de crevettes décortiquées
1 cuillère à soupe d'huile



PRÉPARATION

Préparation 15 min
Cuisson 30 min
Préparation de la farce :
pochez le riz, l'égouttez et le mettez dans un récipient. Ajouter l'ail haché, le sel, le poivre, la coriandre hachée, les crevettes décortiquées, les dés de poivron rouge, de citron confit, l'huile. Bien mélanger pour homogénéiser tous les éléments.
Pour la sauce, lavez les tomates, les couper en deux et les râper. Mettre dans un faitout,

ajouter l'huile, l'ail, le sel, le cumin, le piment doux et le concentré de tomate, ajoutez 1 verre d'eau. Laisser compoter sur feu doux en remuant et ajouter la coriandre hachée. Farcir les calamars avec ce mélange, sans trop les remplir si le riz est mis cuit sinon vous pouvez les remplir et fermer avec des piques en bois.



Déposez délicatement les calamars farcis dans le faitout et laissez cuire pendant 30 minutes en retournant à mi-cuisson les calamars pour qu'ils cuisent bien des deux côtés.

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien



EST-CE QUE L'ARTHROSE FATIGUE ?

Longtemps considérée comme une simple conséquence de l'usure des articulations liée à l'âge, l'arthrose est aujourd'hui reconnue comme une maladie chronique aux répercussions bien plus larges. Au-delà des douleurs articulaires, elle s'accompagne fréquemment de troubles du sommeil, d'une limitation des activités quotidiennes et d'une fatigue persistante, souvent sous-estimée par l'entourage comme par les patients eux-mêmes.

UNE MALADIE FRÉQUENTE QUI PÈSE SUR LA QUALITÉ DE VIE

Selon une vaste enquête menée par dix-sept associations de patients, en partenariat avec l'Inserm, la Fondation Arthritis et la Société française de rhumatologie, plus de 90 % des personnes atteintes d'arthrose déclarent que la douleur affecte leur sommeil et leur moral. Les mots le plus souvent employés pour décrire leur quotidien sont sans appel : fatigue, souffrance, handicap, épuisement. Plus de 80 % des répondants identifient également des facteurs aggravants ou déclenchants des douleurs : le stress arrive en tête, suivi des variations météorologiques, de la fatigue elle-même, de l'immobilité prolongée ou, à l'inverse, d'une



activité physique inadaptée. L'arthrose s'inscrit ainsi dans un cercle où douleur, fatigue et altération de la qualité de vie s'auto-entretiennent.

DÉFINITION : QU'EST-CE QUE L'ARTHROSE ?

Responsable chaque année de près de 13 millions de consultations médicales en France, l'arthrose est une maladie chronique des articulations qui touche le cartilage, ce tissu lisse qui recouvre les extrémités des os et permet leur glissement sans friction.

Avec le temps, un déséquilibre s'installe entre les contraintes subies par l'articulation (surpoids, défaut d'axe,

gestes répétitifs, traumatismes) et la capacité du cartilage à se réparer. Ce processus entraîne progressivement des lésions qui concernent l'ensemble de l'articulation : cartilage, os sous-chondral, membrane synoviale et structures voisines. Les articulations les plus souvent atteintes sont la colonne cervicale et lombaire, les genoux, les hanches, les doigts, les épaules et les chevilles.

SYMPTÔMES ET POUSSÉES DOULOUREUSES

Les manifestations de l'arthrose varient selon l'articulation touchée et le stade de la maladie. Dans le cas de l'arthrose du genou, par exemple, la douleur apparaît à la marche, lors de la montée ou de la descente des escaliers, et s'intensifie avec le port de charges. Ces douleurs peuvent entraîner une gêne fonctionnelle majeure, rendant difficiles les gestes du quotidien et limitant l'autonomie. La maladie évolue souvent par poussées douloureuses, parfois qualifiées d'inflammatoires. En dehors de ces épisodes, la douleur est généralement dite « mécanique » : elle survient à l'effort, augmente au fil de la journée et s'atténue au repos. Lors des poussées, en revanche, la douleur peut devenir continue, perturber le sommeil et s'accompagner de raideurs articulaires plus marquées.

QUELLES SONT LES CAUSES DE L'ARTHROSE ?

Contrairement aux idées reçues, l'arthrose ne résulte pas uniquement du vieillissement. Elle est favorisée par plusieurs facteurs souvent associés :

- l'âge ;
- le surpoids et l'obésité ;
- les traumatismes articulaires anciens ;
- la sédentarité ou, à l'inverse, certaines sursollicitations mécaniques ;
- une prédisposition génétique.

Arthrose et fatigue : un lien étroit
Chez les personnes atteintes, fatigue et douleur sont intimement liées. La fatigue est fréquemment citée comme un facteur aggravant des douleurs articulaires, tandis que la maladie elle-même génère un épuisement progressif. Douleurs chroniques, sommeil fragmenté, réduction de l'activité physique et perte de mobilité contribuent à cet état de fatigue durable. Les spécialistes soulignent que l'arthrose ne se limite pas à une atteinte articulaire : elle s'accompagne de symptômes généraux, parmi lesquels la fatigue et les troubles du sommeil occupent une place centrale.

TROUBLES DU SOMMEIL : UN CERCLE VICIEUX

De nombreuses études montrent que 30 à 70 % des patients arthrosiques présentent des troubles du sommeil : difficultés d'endormissement, réveils nocturnes, syndrome des jambes sans repos ou apnées du sommeil. Une revue systématique publiée en décembre 2025 dans *Osteoarthritis Cartilage Open* confirme que ces troubles sont plus fréquents chez les personnes souffrant d'arthrose et qu'ils amplifient la douleur et la fatigue. Un sommeil de mauvaise qualité accentue la perception douloureuse, ce qui, en retour, fragmente davantage le sommeil : un véritable cercle vicieux s'installe, parfois indépendamment de l'intensité des lésions articulaires.

LE RÔLE POSSIBLE DE L'INFLAMMATION

Certaines recherches évoquent également l'existence d'une inflammation de bas grade dans l'arthrose. Bien que son rôle exact ne soit pas encore totalement élucidé, cette inflammation pourrait contribuer à des symptômes généraux tels que la fatigue chronique et les troubles du sommeil. Or, la fatigue elle-même tend à exacerber les douleurs, renforçant encore le mécanisme circulaire de la maladie.

ARTHROSE, POLYARTHROSE ET POLYARTHRITE : NE PAS CONFONDRE

La polyarthrose désigne une atteinte arthrosique touchant au moins trois articulations différentes. La polyarthrite rhumatoïde, en revanche, est une maladie inflammatoire auto-immune dans laquelle le système immunitaire attaque la membrane synoviale, entraînant une inflammation chronique et des mécanismes très différents de ceux de l'arthrose.

QUELLE PRISE EN CHARGE ?

Il n'existe à ce jour aucun traitement curatif capable de réparer le cartilage détruit. La prise en charge vise donc à soulager la douleur, préserver la mobilité et ralentir l'évolution de la maladie. Les traitements antalgiques, les infiltrations et, dans certains cas, la chirurgie peuvent aider à contrôler les symptômes. Mais le socle de la prise en charge repose sur l'activité physique adaptée : elle améliore la mobilité, réduit la douleur, agit favorablement sur la fatigue et exerce un effet anti-inflammatoire reconnu. En retrouvant progressivement le mouvement, le patient peut ainsi passer d'un cercle vicieux à un cercle plus vertueux.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

Reçus cinq sur cinq, les Hornets retrouvent un bilan positif

Dominés de bout en bout par des Charlotte Hornets en état de grâce derrière l'arc, les Dallas Mavericks ont sombré (117-90) et concèdent une défaite logique. Les Hornets, eux, signent un cinquième succès consécutif qui confirme leur excellente dynamique.

UN DÉPART CANON DE CHARLOTTE

Toujours privés de Cooper Flagg, les Mavericks espéraient ralentir le rythme d'entrée. Mais Charlotte impose immédiatement sa patte offensive : circulation de balle rapide, spacing efficace et agressivité vers le cercle. Moussa Diabaté donne le ton dans la peinture (7 points, 8 rebonds), concluant deux alley-oops spectaculaires qui enflamment la salle.



Dans le sillage d'un Brandon Miller très inspiré (17 points, 5 rebonds, 4 passes), les Hornets trouvent des tirs ouverts à

répétition. Dallas tente de répondre, notamment par PJ Washington, auteur de six points consécutifs pour égaliser. Mais chaque rapprochement texan est aussitôt sanctionné : un 9-0 local, ponctué d'un « and-one » de Diabaté, redonne de l'air aux hommes de Charles Lee (42-33).

s'accentue. Kon Knueppel, Grant Williams et Sion James prennent feu derrière l'arc. Deux tirs primés consécutifs de James propulsent Charlotte à +22 (92-70). Les Hornets alternent ensuite jeu extérieur et domination intérieure, Diabaté concluant encore un alley-oop servi par Ball.

DALLAS TROP LIMITÉ COLLECTIVEMENT

Côté texan, les difficultés s'accumulent. L'attaque manque de fluidité, la défense subit les décalages et les pertes de balle (14 au total) empêchent tout retour. Les hommes de Jason Kidd affichent un très faible 3/22 à longue distance, symbole d'une soirée frustrante. Seul Dwight Powell tire son épingle du jeu en sortie de banc avec 12 points. Mais la « second unit » texane ne

parvient pas à inverser la dynamique, contrairement à Charlotte qui termine avec huit joueurs à au moins dix points — preuve d'un effort collectif abouti.

UNE SÉRIE QUI CHANGE LA DONNEE À L'EST

Avec 20 paniers à trois points réussis sur 51 tentatives, les Hornets ont livré une démonstration offensive, bien différente de leur victoire précédente contre Portland où l'efficacité faisait défaut. Ce cinquième succès de rang permet à Charlotte d'équilibrer son bilan (31-31) et de grimper à la 9e place de la conférence est. Les coéquipiers de LaMelo Ball peuvent désormais regarder vers le haut du classement, même si la concurrence reste serrée, notamment avec les Philadelphia 76ers (33-28). Pour Dallas, en revanche, cette lourde défaite souligne les lacunes actuelles : manque d'adresse, rotations peu productives et incapacité à imposer leur tempo. Une réaction rapide sera nécessaire pour éviter que cette contre-performance ne laisse des traces dans la course aux playoffs.

A.Amine

FC BARCELONE Jules Koundé fixé sur son indisponibilité

Le Camp Nou a vibré mardi dernier. Trois buts inscrits, une équipe conquérante, un public debout. Pourtant, le scénario tourne court. Le lourd revers 4-0 encaissé au match aller au Metropolitano pèse trop lourd. Le Barça quitte la Coupe du Roi malgré son succès au retour. La déception s'installe. Et très vite, un autre sujet inquiète les supporters : l'état physique des latéraux. Dès la 11e minute, Jules Koundé demande le changement. Sa jambe droite le fait souffrir. Son remplacement ne règle rien puisque Alejandro Balde, entré en cours de match, sort à son tour à la 69e minute, touché musculairement. Les examens réalisés le lendemain confirment les craintes. Selon Sport, les deux défenseurs restent indisponibles environ un mois. Les médecins évoquent des lésions musculaires sans atteinte structurelle grave, mais qui nécessitent prudence et patience. Hansi Flick refuse toute prise de risque. Le staff cible un retour début avril, autour des 4 ou 5 du mois, possiblement pour un nouveau duel face à l'Atlético. Le symbole serait

fort. Conséquence immédiate : Jules Koundé renonce au prochain rassemblement de l'Équipe de France de football. Les Bleus doivent affronter le Brésil et la Colombie aux États-Unis. Un contretemps pour Didier Deschamps, qui perd un titulaire régulier dans son couloir droit. La décision s'impose néanmoins pour éviter toute complication. Sans Koundé ni Balde, Barcelone aborde une période sensible. En Liga, le club doit affronter l'Athletic Bilbao, le FC Séville et le Rayo Vallecano. En parallèle, deux huitièmes de finale de Ligue des champions de l'UEFA attendent les Blaugrana contre Newcastle United. L'enjeu ne laisse aucune marge. Pour compenser, Flick envisage João Cancelo à droite et le jeune Gerard Martin à gauche. L'effectif possède des solutions, mais la pression monte. Le Barça avance vers un printemps décisif. Sans deux titulaires majeurs. Le défi commence maintenant.



L'ADRESSE EXTÉRIEURE FAIT LA DIFFÉRENCE

La clé du match est claire : la réussite à trois points. Alors que Dallas multiplie les tentatives sans succès, Charlotte arrose avec efficacité. LaMelo Ball (15 points, 5 rebonds, 9 passes) orchestre le jeu avec créativité, alternant passes laser et tirs difficiles, dont un stepback sur une jambe face à Dwight Powell. À la pause, les Hornets mènent 57-48, malgré quelques pertes de balle évitables. Au retour des vestiaires, la tendance

ATLÉTICO DE MADRID Klopp pour succéder à Simeone ?

Directeur du football mondial au sein de Red Bull, Jürgen Klopp pourrait prochainement quitter la firme autrichienne en raison de tensions avec la direction. Pour retrouver un banc de touche ? C'est une possibilité. Selon les informations de l'émission espagnole El Chiringuito, le technicien allemand se trouve en négociations avancées avec Apollo, actionnaire majoritaire de l'Atlético Madrid. "Il a dit au CEO d'Apollo qu'il appréciait le profil de l'Atlético. Il lui a aussi dit : 'Je suis allé en Allemagne, et je ne suis pas allé au Bayern Munich, je suis allé à Dortmund. Je suis allé en Premier League et je ne suis pas allé à Manchester City, je suis allé à Liverpool'. Il aime vraiment l'Atlético", a révélé le journaliste Pipi Estrada.

LIGUE 1 (22^e JOURNÉE)

LE JSK POUR SE RELANCER !

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie passés, place à nouveau au championnat avec la programmation ce week-end de la 22^e journée de Ligue 1 et au menu trois premiers matchs arrêtés pour demain en nocturne, sous les projecteurs, à partir de 22 heures.

A l'occasion, la JS Kabylie retrouvera ses supporters et son antre Hocine Aït-Ahmed stadium où elle n'a plus évolué depuis le lointain match de la Ligue des champions contre le Ahly du Caire, le 7 février dernier. Pour cette soirée des retrouvailles, les Canaris accueilleront le

Paradou AC. Une aubaine pour Belaid et ses coéquipiers de goûter à nouveau aux délices d'une victoire qui les fuient depuis l'exploit réussi devant le CR Belouizdad (0-1) au stade du 5-Juillet, le 9 janvier dernier. Normalement, il n'y a aucune raison pour que ça foire cette fois pour les Jaunes et Verts. Logée à la 11^e place avec 25 points et 4 matchs en moins, la JSK a toutes les faveurs pour l'emporter devant son modeste invité du jour, les académiciens du Paradou AC qui ne semblent pas du tout au point ces dernières semaines. Actuel troisième reléguable au classement, sans entraîneur en chef après le départ du technicien tunisien Hiddouci, qui a claqué la porte la semaine dernière, démuné par les sanctions qui pèsent sur ses deux premiers gardiens out pour ce rendez-vous, le Paradou AC a l'air de traîner tous les handicaps de la planète qui le réduisent à une équipe vulnérable. Bien dommage pour ce collectif qui a pourtant habitude à faire le spectacle, malgré sa jeunesse. Pour la JSK, c'est là une aubaine pour absolument réapprendre à gagner pour se relancer dans sa quête à remonter dans le tableau en attendant le meilleur. De l'avis de tous, en ce qui concerne la JSK, la reprise, c'est maintenant ou jamais. Au stade Boumezrag de Chlef, l'ASO (13^e, 22 points) a tout intérêt aussi à saisir son avantage du terrain pour gagner devant l'ES Sétif (9^e, 26 points) qui lui rend visite au risque de compliquer sa situation déjà clignotant au rouge. Ce n'est



pas gagné d'avance mais il faudra bien le faire pour s'extirper un peu plus du fond du tableau. Sauf que l'ES Sétif aspire aussi à confirmer ce nouvel élan acquis avec la récente intronisation de Lotfi Amrouche. Le MC Oran (5^e, 30 points), également auteur d'une belle remontée depuis la descente sur le banc de Chérif El Ouazzani, voudra lui aussi profiter de la venue de l'USM Khenchela pour allonger sa petite série de

victoires enclenchée contre le MCA à Oran, puis en déplacement contre le Paradou AC à Alger. Mais attention à la bande à Dziri, à cette «bête» blessée la semaine dernière (0-1) à domicile par l'O Akbou ! A signaler enfin que le reste des rencontres de cette 22^e journée suivront après-demain samedi et dimanche.

Djaffar Chilab

LIGUE 1 (22^e journée)

Programme

Demain à 22h00

JS Kabylie - Paradou AC
ASO Chlef - ES Sétif
MC Oran - USM Khenchela

Samedi 7 mars

CR Belouizdad - MB Rouissat (22h00)
ES Mostaganem - MC Alger (15h00)
ES Ben Aknoun - MC El Bayadh (15h00)

Dimanche 8 mars

USM Alger - CS Constantine (22h00)
O Akbou - JS Saoura (15h00)

COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB et le CSC, les premiers qualifiés en demi-finales

Décidément, tout va de travers chez le MC Alger, ces dernières semaines. Après son élimination en Ligue des champions, voilà que le leader du championnat subit un autre coup de ballet dans une autre compétition où il ambitionnait un rachat pour apaiser la grosse déception de ses supporters. Hier, le Mouloudia s'est fait encore logiquement rabroué de la Coupe d'Algérie, suite à sa défaite (3-2) face au CR Belouizdad en quarts de finale. Le Chabab qui évoluait devant ses fidèles au Nelson-Mandela stadium n'a pas trop tergiversé en donnant la tête de l'entame de l'empoignade par l'intermédiaire de l'inévitable Benhamouda qui, d'une jolie tête, trompa l'infortuné Guendouz à la 16'. Chez la réussite néanmoins à refaire le retard de son équipe sur un penalty sifflé en faveur des Mouloudéens, à la 29', suite à une main flagrante de Keddad dans sa surface de réparation.

La mi-temps sera alors bouclée par ce score de parité d'un but partout entre les deux équipes dans une ambiance surchauffée. Après la pause, alors qu'on s'attendait à une meilleure affirmation du leader, la partie reprendra avec un vrai remake de son entame. Et ce sera le Chabab qui va scorer encore et reprendre l'avantage sur ce tir tendu de Khacéf dès la 46' de jeu. Piqués à nouveau dans leur amour-propre, les protégés de Mokwena tenteront alors de prendre le jeu en main. Mais ce n'est pas du tout chose évidente devant un CRB qui tenait mordicus à son avancée au tableau. Les tentatives s'alternent alors de ce côté comme de l'autre. Mais sans grand succès jusque-là. Du moins jusqu'à cette entrée victorieuse du Guinéen Bangoura qui remettra en scelle le Mouloudia, en égalisant à la fatidique 90'. Il faut signaler que le Chabab avait continué la partie réduit à dix à partir de la 80', après l'expulsion de Belhocini pour jeu dangereux. Mais cela ne l'a pas empêché de reprendre encore une troisième fois l'avantage dans les prolongations. Cette fois, le bourreau des Mouloudéens a pour nom Laouafi, auteur du

troisième but pour le Chabab à la 100^e minute de jeu.

LE MCA DANS LE DOUTE, MOKWENA

PLUS QUE JAMAIS DÉSTABILISÉ
Laouafi venait de trancher l'élimination du MCA désormais enfoncé un cran de plus dans le doute, en alignant quatre sorties de suite, toutes compétitions confondues, sans la moindre victoire. Le mythe est désormais cassé et Mokwena plus que jamais déstabilisé. Le CS Constantine a aussi trimé dans l'autre quart de finale qui l'opposait face à la très modeste équipe de la JSM Béjaïa, mais a fini tout de même par l'emporter sur un penalty bien exécuté par Boumechra dans la ligne 90+6' du temps additionnel. La JSMB, actuel sociétaire de la Division inter-régions, n'a pas du tout à rougir de cette

élimination. Les Béjaïois peuvent même se targuer d'avoir tenu la dragée haute au second de la Ligue 1, même s'ils ont subi la rencontre durant sa majeure partie. Ils auraient même pu prétendre à mieux si le referee du match avait eu une appréciation sur cette action litigieuse, alors qu'un des leurs se faisait faucher dans la surface de réparation adverse. Au bout, c'est donc le CSC qui arrache la qualification en demi-finale et ce sera face au CRB, mardi 7 avril, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. A noter enfin que les deux autres quarts de finale devaient se jouer hier en soirée à 22 heures entre l'USM Alger et la JS Saoura, au stade du 5-Juillet, et le CA Batna et le MC Saïda, au stade 1er-Novembre de Batna.

D. C.

LIGUE 2 (22^e journée)

Programme

GROUPE CENTRE-EST

Vendredi 6 mars à 15h00

CR Beni Thour - NC Magra
US Chaouia - NRB Teleghma
MO Constantine - AS Khroub
MSP Batna - USM Annaba
IB Khemis El Khechna - JS Bordj Menaïel (huis clos)

JS Djijel - MO Béjaïa

US Biskra - NRB Beni Oulbane (22h00)

Lundi 9 mars à 15h00

HB Chelghoum Laid - CA Batna

GROUPE CENTRE-OUEST

Vendredi 6 mars à 15h00

WA Mostaganem - ESM Koléa

Samedi 7 mars à 15h00

RC Kouba - RC Arbâa

GCR Mascara - US Béchar Djedid

ASM Oran - JSM Tiarret

CRB Adrar - CR Témouchent

USM El Harrach - NA Hussein Dey

JS Tixeraine - JS El Biar (huis clos)

Lundi 9 mars à 15h00

MC Saïda - WA Tlemcen

LIGUE 1

LE CRB DOMINE L'ÉQUIPE TYPE DE LA 21^e JOURNÉE

L'équipe type de la 21^e journée retenue par la Ligue professionnelle de football fait ressortir une nette domination du CR Belouizdad qui, pour rappel, a tenu en échec le CS Constantine chez lui (0-0). N'empêche que le Chabab avait livré une partie de haute facture au stade Chahid Hamlaoui. Ainsi, dans le onze modèle de ce round, on retrouve pas moins de deux défenseurs des Rouge et Blanc, à savoir Keddad au centre de l'arrière garde et Khacéf sur le flanc gauche. Dans l'entrejeu, Boukhanchouche règne en maître, tandis qu'en attaque, la LFP aligne la paire Belhocini - Benhamouda. Pour le reste des compartiments, Belaid de la JSK répond toujours présent à son poste en deuxième arrière central excentré à droite, proche de Halaimia en latéral droit, Abada de l'USMA excentré à gauche, alors que pour les deux couloirs devant, ce sont Dib du CSC à droite et Ferhat du MCA à gauche qui ont eu la palme.

LE PORTIER GAYA MERBAH, JOUEUR DU MOIS DE FÉVRIER

C'est Gaya Merbah, le portier de la JSK, qui complète ce onze type de la 21^e journée. Une belle équipe de rêve qui donnerait certainement des idées aux recruteurs. Dans l'affaire, le gardien des Canaris devrait être doublement heureux puisque ces autres récentes distinctions l'ont fait propulser carrément joueur du mois de

février. Une juste récompense en somme pour l'enfant de Draâ Ben Khedda qui retrouve pleinement ses sensations avec son équipe de coeur, après la saison sabatique de l'exercice dernier passée à soigner sa méchante blessure contractée à l'inter-saison lors d'un match de préparation alors qu'il venait juste de signer à la JSK, de retour d'une expérience à l'étranger.

D. C.

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE

La JSK écrase le MC Oran (5 - 0) et passe en finale

La JS Kabylie, détentrice du trophée de la Coupe d'Algérie de la saison dernière face à l'équipe d'Akbou, continue de faire sensation dans cette compétition cette saison encore. En match avancé des demi-finales joué avant-hier soir au stade Chahid Ahmed-Zabana d'Oran, les filles de Naima Laouadi ont été sans pitié avec leurs adversaires du MCO qu'elles ont écrasées sur le score sans appel de 5 buts à 0. La JSK passe ainsi avec force en finale de cette nouvelle édition et sera opposée au vainqueur de l'autre demi-finale qui opposera le FK Khroub à l'AFAQ Relizane, le 27 mars prochain, au stade Abed-Hamdani à partir de 10 heures.

D. C.

RAVAGÉE PAR PLUS DE DEUX ANS DE GÉNOCIDE SIONISTE

L'UNRWA DÉPLORE «UN NOUVEL ÉTRANGLEMENT» DE GHAZA

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déploré "un nouvel étranglement" de Gaza après que l'entité sioniste a renouvelé son interdiction d'entrée des fournitures dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus deux ans de génocide sioniste.

"Un nouvel étranglement de Gaza. Une fois de plus, (l'entité sioniste) renouvelle son interdiction d'entrée des fournitures à Gaza", a écrit M. Lazzarini dans un message publié mardi dernier sur les réseaux sociaux.

"Après plus de deux ans de souffrances indicibles et d'une famine d'origine humaine qui s'étend, la population manque toujours des fournitures les plus

élémentaires, malgré l'augmentation de l'aide depuis le cessez-le-feu", a-t-il poursuivi.

Et de souligner que "le personnel de l'UNRWA à Gaza continue de fournir des soins de santé, de l'éducation et de l'eau potable", mais, a-t-il encore dit, "nous devons être autorisés à faire bien davantage et certainement pas moins".

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.116 martyrs et 171.798 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 631 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.700 autres ont été blessés, tandis que les corps de 753 martyrs ont été récupérés, d'après la même source. APS



60^e ÉDITION DE LA BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME

L'ALGÉRIE RENFORCE SES EFFORTS PROMOTIONNELS AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le secteur du Tourisme et de l'artisanat participe, depuis mardi dernier à Berlin (Allemagne), à la 60^e édition de la Bourse internationale du tourisme, où les atouts touristiques diversifiés de l'Algérie seront mis en avant, a indiqué un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT), et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'ONT pour l'année 2026 et du renforcement des efforts promotionnels au niveau international. Une édition qui se tient du 3 au 5 mars courant dans la capitale allemande, précise-t-on de même source.

La Bourse internationale du tourisme de Berlin (ITB Berlin) est la "plateforme mondiale de référence" de l'industrie du voyage et du tourisme, qui rassemble annuellement les principaux acteurs internationaux du secteur au sein d'un espace professionnel et commercial intégré.

Elle constitue également une "plateforme B2B mondiale permettant d'explorer les dernières tendances dans l'industrie du voyage, de renforcer les partenariats internationaux et de suivre les évolutions des marchés touristiques mondiaux". Plus de 100.000 visiteurs professionnels sont attendus à cette édition, à laquelle participent plus de 5.800

exposants représentant plus de 190 pays.

L'ONT a souligné que cet événement est une opportunité pour "présenter le produit touristique algérien dans toute sa diversité, alliant désert, plages, villes historiques et riche patrimoine culturel, des atouts qui font de l'Algérie une destination prometteuse pour le touriste allemand en quête d'expériences authentiques".

La participation de l'Algérie à cette édition permettra de "mettre en lumière les divers atouts touristiques que recèle le pays, à travers un stand conçu selon une vision architecturale reflétant l'authenticité culturelle et historique algérienne, tout en mettant l'accent sur la dimension saharienne comme élément attractif et distinctif", a ajouté la même source, précisant que le stand algérien est doté de tous les moyens techniques



et de communication nécessaires à l'organisation de rencontres professionnelles et d'activités promotionnelles.

Divers supports promotionnels, tels que des dépliant et des brochures, sont disponibles au niveau du stand, où des visites virtuelles en 3D des sites touristiques algériens les plus emblématiques sont présentées afin d'enrichir l'expérience des visiteurs et de les inciter à découvrir la destination Algérie.

"Des échantillons de produits artisanaux, notamment des tapis et des bijoux traditionnels, seront également exposés au niveau du stand algérien, afin de permettre aux visiteurs d'apprécier la richesse et l'authenticité du patrimoine culturel algérien", conclut le communiqué.

DES ORGANISATIONS CRIMINELLES OPÈRENT EN EUROPE

LE MAROC, PLAQUE TOURNANTE DU TRAFIC DE DROGUE

La police de Catalogne (nord-est de l'Espagne) a démantelé, mardi passé, un large réseau de trafic de drogue comprenant la cocaïne et le cannabis. Une partie considérable des substances illicites provenait du Maroc, ce qui souligne une fois encore le rôle du royaume en tant que carrefour d'approvisionnement en drogues pour l'Europe, particulièrement avec l'aide du Makhzen.

D'après le site d'information espagnol «Barlamane», l'opération connue sous le nom de «Triton» ciblait un groupe criminel agissant entre la Catalogne et plusieurs nations européennes. Selon les forces de l'ordre, l'opération a conduit à une douzaine de perquisitions dans deux cités adjacentes à Barcelone, permettant ainsi l'arrestation des principaux acteurs du réseau.

Pour réaliser cette opération, 150 agents issus de diverses unités de sécurité ont été déployés, y compris la Division des enquêtes criminelles (DEC), la Salle centrale de coordination et plusieurs unités policières comme l'Aire régionale des ressources opérationnelles (ARRO) et la Première brigade mobile (Brimo). Des équipes cynophiles et un drone

ont aussi été déployés. La Division des enquêtes criminelles a supervisé l'opération, ce qui témoigne de l'ampleur et de la dangerosité du réseau. Selon le communiqué, les investigations ont révélé que le réseau utilisait des infrastructures logistiques en Catalogne pour acheminer la drogue depuis le Maroc, la conserver et ensuite la répartir vers d'autres lieux en Europe.

Cette situation n'est pas inédite. Le 10 février passé, les autorités catalanes, en collaboration avec les forces de sécurité italiennes (la Guardia di Finanza), ont déjoué les activités d'un vaste réseau de trafic de cannabis récemment établi entre le Maroc et la Catalogne, où la drogue était destinée à être distribuée dans le nord de l'Europe. L'opération a conduit à l'arrestation de 17 personnes et au démantèlement de deux organisations : la première, basée en Catalogne, était responsable, selon les autorités, du «transport de haschisch depuis le Maroc et de la mise en place de centres logistiques pour son stockage». La seconde recevait la marchandise et coordonnait son transport vers le nord de l'Italie, où elle était ensuite distribuée. Les observateurs estiment que la

persistance de ces réseaux témoigne des défaillances économiques et sociales du régime du Makhzen, qui, en raison de la pauvreté et de la vulnérabilité des jeunes, a créé un terrain fertile pour le recrutement et l'exploitation de ces derniers au sein des réseaux de trafic.

Ce qui ressort aujourd'hui de ces opérations de sécurité successives nous oblige à nous interroger sur le rôle joué par le «Makhzen» dans ce contexte. Si le discours officiel marocain s'attache à présenter le Royaume comme un gardien des frontières méridionales de l'Europe, la réalité sur le terrain révèle une tout autre vérité : le Maroc apparaît comme une plaque tournante majeure, court-circuitant les pays voisins et s'ouvrant au monde entier, qu'ils approvisionnent en «haschisch et en cocaïne».

Cette contradiction flagrante laisse penser que le passage de quantités aussi considérables par le détroit de «Djebel Tarek» vers des entrepôts à Barcelone et dans ses environs ne saurait se faire sans une faille ou une collusion au sein du système réglementaire marocain, voire une complicité institutionnelle exploitant l'économie souterraine pour atténuer

les tensions socio-économiques internes.

À cet égard, les observateurs internationaux estiment que la poursuite des activités de ces réseaux avec une telle facilité est une conséquence directe de l'échec consternant des politiques de développement du régime marocain. Au lieu de créer de véritables opportunités d'emploi pour les jeunes, de s'attaquer à leurs problèmes, ou même simplement de reconnaître leur situation et d'en discuter, les autorités ont adopté une approche contraire, laissant de vastes régions du Nord et du Sud souffrir du poids de la marginalisation. Cette situation a transformé la jeunesse marocaine en un «réservoir humain» facilement enrôlable par les barons de la drogue. La pauvreté qui ravage ces groupes a fait de la contrebande leur seul moyen de survie et d'une vie digne dans un pays qui les a pillés et privés de leurs droits. Il semble que le «Makhzen» (le pouvoir marocain) exploite cette situation comme une soupe de sécurité pour éviter des explosions sociales imminentes, transformant la crise économique interne en un moyen de pression sécuritaire sur l'Europe.

Abir Menasria